



# MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

## AVIS DE CONVOCATION

### Séance extraordinaire Municipalité de Rivière-Beaudette

Nous vous convoquons à une réunion extraordinaire de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Cette réunion se tiendra lundi le 8 janvier 2024, à 18h30, au 663 chemin Frontière.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour ci-joint.

La participation de tous est grandement appréciée.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Natasha Pagé  
Directrice générale

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 29<sup>ième</sup> jour du mois de décembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 29<sup>ième</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Natasha Pagé  
Directrice générale, greffière et trésorière